



# Consultation citoyenne

## Projet de parc flottant public au quai MacPherson

Jeudi 22 janvier 2026

# Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Contexte de réalisation du projet
3. Présentation du projet public
4. Éléments analysés et scénarios d'aménagement
5. Échéancier de réalisation
6. Période de questions et vote sur les options proposées
7. Mot de la fin

# Mot de bienvenue

Par M<sup>me</sup> Nathalie Pelletier, mairesse de Magog



# Politique de participation citoyenne

- Première Politique adoptée en 2020, puis révisée en 2024-2025.
- Depuis décembre 2025 : Intégration d'outils qui aident à définir les niveaux de participation appropriés pour les projets.

# Comprendre les niveaux de participation citoyenne



Niveau 1

**INFORMATION**



Niveau 2

**CONSULTATION**



Niveau 3

**IMPLICATION**



Niveau 4

**COLLABORATION**



Niveau 5

**HABILITATION**



Niveau 2  
**Consultation**

## Description

Solliciter les réactions des citoyens sur des propositions existantes afin de mieux comprendre leurs préoccupations, opinions, réactions, etc.

## Degré d'implication

Considération des points de vue des citoyens, de leurs préoccupations et opinions, lors de la prise de décision.

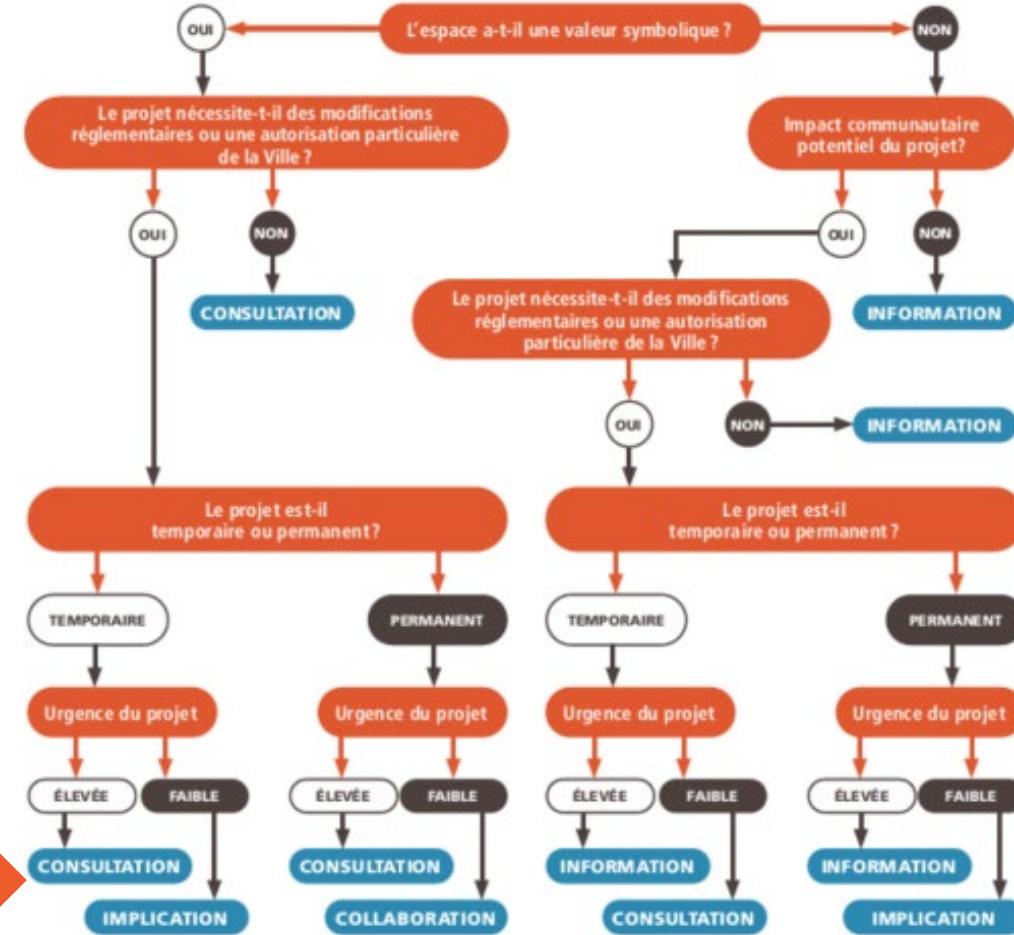
✓ Forte valeur symbolique (lac, vues, etc.)

✓ Nécessite une autorisation particulière de la Ville

✓ Temporaire

✓ Niveau d'urgence élevée (subvention)

## PROJETS PUBLICS



# Objectifs de la rencontre

- Présenter le projet.
- Solliciter les réactions/recueillir les opinions en lien avec les propositions existantes.
- Permettre aux participants de contribuer au choix d'aménagement du parc flottant de même qu'aux activités d'animation qui pourraient y être offertes.
- Suivant la consultation, finaliser le projet et amorcer les démarches officielles.

# Présentation du projet



# Contexte de réalisation du projet

- Réalisation de la cale sèche du bateau le Grand Cru tous les 5 à 10 ans requise par Transport Canada.
- Absence d'infrastructure existante sur le lac Memphrémagog.
- Réflexion avec architecte naval et autres professionnels pour trouver une méthode innovante qui respectait les objectifs : aucun dommage au fonds marin, structure durable et respect du paysage magnifique du lac.

# Explication des travaux en cale sèche utilisant des batardeaux



**Extrait vidéo 1 :**  
[Cliquez ici](#)



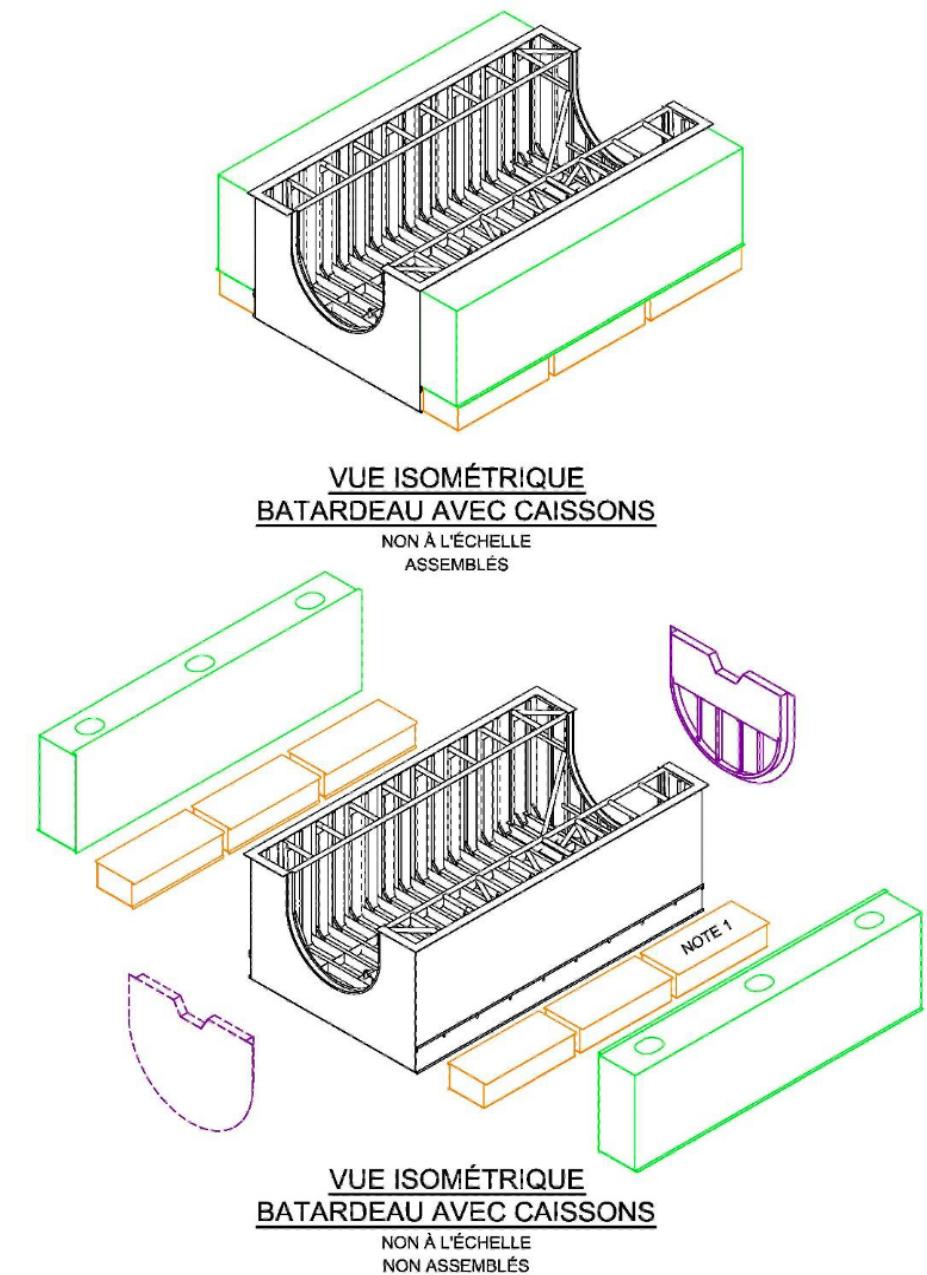
**Extrait vidéo 2 :**  
[Cliquez ici](#)

# Contexte de réalisation du projet (suite)

- Parc flottant : second usage pour cette infrastructure de qualité et opportunité de créer un espace citoyen et d'augmenter l'accessibilité publique au lac Memphrémagog.

# Structure

- Caissons en aluminium (aucun danger de contamination).
- Grande stabilité (positionnés sous le navire pour réaliser la cale sèche).
- Conçu avec architecte naval (Navtech) et ingénieur (CJA).
- Aménagement de la structure existante de cale sèche pour créer un parc.
- Ancrages au quai MacPherson.
- Aucun ancrage au fond du lac.



# Présentation du projet de parc flottant public

- Parc flottant gratuit et accessible à tous pendant la période estivale.
- Extension du quai MacPherson offrant aire de repos et de contemplation.
- Permet une zone plus grande pour l'accostage d'urgence.
- Deuxième niveau de quais flottants pour permettre aux petites embarcations non-motorisées d'accoster.
- Embarcations motorisées ne pourront pas s'y accoster.
- Mise à l'eau d'embarcation interdite (tout type d'embarcation).
- Panneaux d'information.

## Objectif de la Ville de Magog :

Bonifier l'accès public au lac Memphrémagog, tout en mettant en valeur les paysages et l'environnement naturel du secteur.

# Présentation du projet de parc flottant public (suite)

- Ouvert de mai à octobre, de 7 h à 23 h (à confirmer).
- Arche d'entrée avec portail barrière :
  - Pour des raisons de sécurité;
  - Barré en dehors des heures d'ouverture.
- Patrouilleurs terrestres et nautiques dans le secteur pour veiller à la quiétude des lieux.



15  
Visuel préliminaire présenté à titre informatif.



# Implications de la Ville de Magog

- Processus d'autorisation par les élus municipaux.
- Accompagnement dans les étapes de réalisation du projet.
- Coût du projet vs bail à intervenir (5 à 7 ans).
- Budget préliminaire : entre 25 000 \$ et 40 000 \$ par année.
- Subvention disponible.
- Responsable de l'opération et de l'entretien du parc.

# Éléments analysés



# Autorisations environnementales

Projet approuvé par :

- Gouvernement fédéral :
  - Pêches et Océans Canada (MPO)
- Gouvernement provincial :
  - Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

# Analyse environnementale

- Analyse effectuée avec Synergis, une firme spécialisée en études environnementales.
- Aucun ancrage au fond de l'eau.
- Aucun matériau nocif pour l'environnement ou contaminant.
- Déjà plusieurs activités nautiques au quai.
- Nettoyage à la sortie de l'eau pour l'entreposage hivernal.
- Panneaux d'information sur place.

# Baignade

- Interdite à partir de la plateforme.
- Même règlement que sur le quai.
- Espaces prévus pour la baignade ailleurs (plages).
- Présence de circulation d'embarcations motorisées non propice à la baignade.

# Capacité de la plateforme

- Les batardeaux supportent le bateau le Grand Cru en cale sèche.
  - Poids : 236 tonnes
- Capacité structurelle de la plateforme calculée selon les exigences du code du bâtiment.
- Capacité réelle dépend de l'aménagement et du mobilier urbain (élément consulté).

# Accostage des bateaux

- Espace prévu pour la vidange des bateaux demeure accessible.
- Accostage des embarcations non motorisées uniquement près du parc flottant public.
- Augmentation de l'espace d'accostage d'urgence pour tout type d'embarcation.

# Point de vue et percées visuelles

- Plateforme au même niveau que le quai MacPherson pour ne pas cacher la vue.
- Impression d'être au milieu de l'eau avec une bonne stabilité de la plateforme.
- Seulement les parasols en élévation peuvent obstruer légèrement la vue, mais assurent des zones d'ombres nécessaires.

# Sortie de l'eau et entreposage hivernal

- Nettoyage de la plateforme avant et après chaque mise à l'eau.
- Entreposage hivernal : endroit à déterminer, quelques sites à l'étude.

# Échéancier de réalisation

<b>Janvier</b>	Consultation citoyenne pour les aménagements et usages
<b>Février</b>	Retour public sur la consultation Présentation de l'aménagement retenu Appel de propositions et octroi des contrats
<b>Mars et avril</b>	Début de la construction en atelier
<b>Mai</b>	Mise en place des installations sur le site
<b>Juin</b>	Ouverture du parc flottant
<b>Juin à octobre</b>	Opération du parc flottant
<b>Octobre à mai</b>	Retrait de la plateforme et entreposage hivernal

# Scénarios d'aménagement



# Scénarios d'aménagement

*Veuillez noter que les options sont présentées à titre indicatif. Elles pourraient être ajustées en fonction des commentaires ou de contraintes particulières.*

En tant que participants à la présentation, vous serez invités à voter pour l'une des trois options suivantes (après la période de questions).

## Option 1



## Option 2



## Option 3



# Option 1 Pique-nique



# Option 2 - Détente



# Option 3 - Parc



# Usages et activités

Quels usages et quelles activités trouvez-vous intéressants pour le parc flottant public?

En tant que participants à la présentation, vous serez invités à cocher les réponses applicables (après la période de questions).

- Activités de plein air (yoga, méditation, etc.)
- Ateliers éducatifs (conférence, classe verte, etc.)
- Expositions culturelles
- Lecture publique
- Jardin communautaire
- Panneaux d'interprétation sur la faune et la flore du lac Memphrémagog
- Panneaux historiques
- Autres

*Ces propositions sont présentées à titre indicatif uniquement. Elles ne constituent pas une liste finale ou obligatoire.*

# Période de questions



# Charte participation

## **Engagement des participants**

- Nous écouter les uns les autres.
- Être respectueux et courtois.
- Si nous sommes un groupe, se nommer un représentant.
- Éviter d'applaudir ou de huer.
- Respecter le temps de parole alloué par personne (3 minutes).

# Charte participation (suite)

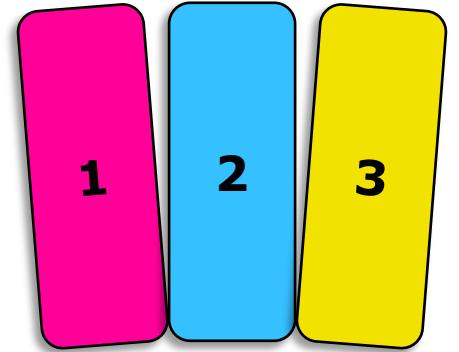
## **Engagement de l'animatrice**

- Faciliter la participation dans un esprit de neutralité et d'écoute.
- Agir de manière équitable et respectueuse avec les participants.
- Permettre une diversité de points de vue.

# Période de questions

Merci de vous présenter au micro et de vous nommer.





# Période de vote

Chaque participant dispose d'un vote par personne.  
Veuillez utiliser les cartons qui vous ont été remis à  
votre arrivée pour voter.



# Vote sur les aménagements

**Option 1 – Pique-nique**



**Option 2 - Détente**



**Option 3 - Parc**



# Vote sur les usages et les activités

Utilisez la feuille-réponse  
remise à votre arrivée.

POUR VOUS.  
AVEC VOUS. Projet de parc flottant public  
au quai MacPherson

VILLE DE Magog

### Usages et activités

Quels usages et quelles activités trouvez-vous intéressants pour le parc flottant public?  
Ces propositions sont présentées à titre indicatif uniquement.  
Elles ne constituent pas une liste finale ou obligatoire.

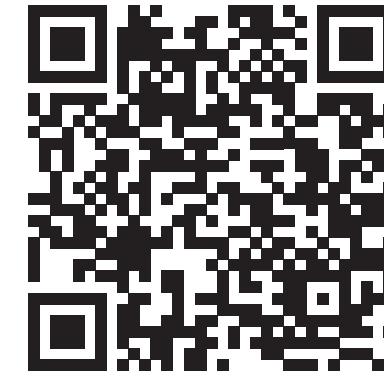
Cochez toutes les réponses applicables.

- Activités de plein air (yoga, méditation, etc.)
- Ateliers éducatifs (conférence, classe verte, etc.)
- Expositions culturelles
- Lecture publique
- Jardin communautaire
- Panneaux d'interprétation sur la faune et la flore du lac Memphrémagog
- Panneaux historiques
- Autre, précisez :

# Mot de la fin

## Sondage en ligne

- Disponible du 23 janvier au 1<sup>er</sup> février :  
[ville.magog.qc.ca/parc-flottant](http://ville.magog.qc.ca/parc-flottant)
- Date limite : dimanche 1<sup>er</sup> février, minuit



Merci de votre présence et de votre participation!